

RCS : TARBES Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00005 Numéro SIREN : 326 286 929 Nom ou dénomination : ORMEAUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2019 sous le numéro de dépôt 320

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ORMEAUDIS

1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 Tarbes

V/REF :

N/REF : 83 B 5 / 2019-B-320

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 04/02/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

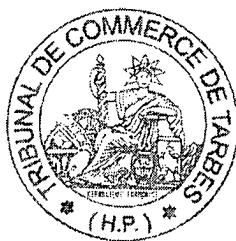
ORMEAUDIS
Société par actions simplifiée
1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-320 le 05/02/2019

R.C.S. TARBES 326 286 929 (83 B 5)

Fait à TARBES le 05/02/2019,

LE GREFFIER





N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : Sas ORMEAUDISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 1, rue Jean Perrin 65000 TARBESDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 32628692900020Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2017

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB					
	Frais de développement*	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	96 555	88 422	8 133		
	Fonds commercial (1)	AH	836 093		836 093		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 182 919	383 617	1 799 302		
	Constructions	AP	9 909 004	3 240 619	6 668 385		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 182 239	982 553	199 686		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 920 290	2 685 402	2 234 888		
	Immobilisations en cours	AV	8 491		8 491		
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	720 225		720 225		
	Créances rattachées à des participations	BB	396 244		396 244		
	Autres titres immobilisés	BD	1 181 432		1 181 432		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Prêts	BF	16 168		16 168		
	Autres immobilisations financières*	BH	234 634		234 634		
	TOTAL (II)	BJ	21 684 295	7 380 612	14 303 683		
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	23 306		23 306	
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT	2 383 092	43 141	2 339 951	
	ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	164 918	3 806	161 112
Autres créances (3)			BZ	1 528 053		1 528 053	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 000		300 000		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 362 896		1 362 896		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	58 547		58 547		
	TOTAL (III)	CJ	5 820 812	46 948	5 773 865		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	27 505 108	7 427 560	20 077 548		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas ORMEAUDIS										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommerciales		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	43 153 110			FB				FC	43 153 110		
	Production vendue	{	biens *	FD	894 778			FE				FF	894 778		
			services *	FG	573 728			FH				FI	573 728		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	44 621 616			FK				FL	44 621 616		
	Production stockée *									FM					
	Production immobilisée *									FN					
	Subventions d'exploitation									FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	171 202				
	Autres Produits (1) (11)									PQ	181 487				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	44 974 305			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS	35 081 297				
	Variation de stock (marchandises) *									FT	148 762				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU	782 844				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									FV	4				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	2 468 007				
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	759 043				
	Salaires et traitements *									FY	2 904 704				
	Charges sociales (10)									FZ	954 735				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	786 459			
			- dotations aux provisions								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC	44 004			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	52 410			
	Autres charges (12)									GE	46 747				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	44 029 016			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	945 289				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	1 099				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	6 821				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM					
	Différences positives de change									GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO					
Total des produits financiers (V)										GP	7 920				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	109 308				
	Différences négatives de change									GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT					
Total des charges financières (VI)										GU	109 308				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-101 389				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	843 901				

BILAN

PASSIF	EXERCICE au 31/12/17 Durée 12 mois	EXERCICE au 31/12/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	40 000,00	40 000,00
RESERVES :		
RESERVE LEGALE	4 000,00	4 000,00
AUTRES	8 015 414,01	7 606 872,19
REPORT A NOUVEAU	470 456,34	470 456,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	691 428,33	808 541,82
TOTAL I	9 221 298,68	8 929 870,35
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	132 772,00	33 741,00
PROVISIONS POUR CHARGES	36 525,13	16 100,00
TOTAL II	169 297,13	49 841,00
DETTES (1)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT CREDIT (2)	5 466 166,29	5 237 729,01
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	203 645,71	208 925,25
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	145,87	77,00
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	3 308 889,92	2 948 770,86
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 615 909,71	1 637 017,96
DETTES SUR IMMOBILISATION ET COMPTES RATTACHES	17 188,44	40 223,92
AUTRES DETTES	75 005,98	99 945,70
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
TOTAL III	10 686 951,92	10 172 689,70
TOTAL GENERAL	20 077 547,73	19 152 401,05
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DT CONCOURS BANC. COURANT ET SLD CRED. B		



N° 10947*20

DGFiP N° 2053 - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		Sas ORMEAUDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	98 526		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	201 339		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 406		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	301 271		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	32 777		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	23 818		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	90 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	146 596		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	154 676		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	153 620		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	153 528		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	45 283 496		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	44 592 068		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	691 428		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	94 864
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *			HP	
			{ - Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	30 558	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	39 537	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMF innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	107 889	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 971		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6			
	obligatoires			A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PERTES EXCEPTIONNELLES DIVERSES DE GESTION				218			
DIFFERENCE DE REGLEMENT				161			
DIFFERENCES DE CAISSE				1 273			
AUTRES CH EXCEPT/OP GESTION				4 567			
VAL COMPT IMMOB FINAN CEDEES				19 818			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
CHARGES S/EXER ANTERIEURS				29 240			
CHARGES EXERC ANT ACHATS				1 318			
PRODUITS EXCEP S/EXER ANTERIEUR						44 576	
PROD EXCEP S/EX ANT ACHATS						8 958	
RISTOURNES S/ EX ANTERIEURS						41 330	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ORMEAUDIS

S.A.S. au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 1, rue Jean Perrin
Centre commercial
65000 TARBES - Hautes-Pyrénées

N° d'identification : 326 286 929 00020 Code activité : 4711 F

ANNEXE

(Art. L. 123-13 à L. 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, dont le total est de 20 077 548 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 45 283 496 € et dégagant un bénéfice de 691 428 € sur la période.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Art. L. 123-14 - Alinéa 2 et Article L. 123-17 du Code du Commerce)

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- "- Continuité de l'exploitation,"
- "- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,"
- "- Indépendance des exercices,"

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le décret N° 831 020 du 29.11.1983.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06, 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre société a acquis les titres de participation de la société immobilière propriétaire de la galerie marchande et repris la créance détenue par le cédant sur cette entité.

Nous rappelons qu'en 2016 en application du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06, le mali technique de fusion constaté en 2007 a été viré d'un compte d'immobilisation incorporelle à des sous-comptes représentatifs des actifs sous-jacents de ce mali technique à savoir Terrains et Immeubles. Le mali technique affecté aux immeubles est amorti sur 20 ans.

2 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 ACTIF IMMOBILISE :

La mise en œuvre des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs appelle les commentaires suivants :

- la décomposition des bâtiments est suivie distinctement dans la comptabilité de la société,
- les durées d'amortissement des immobilisations ont été arrêtées en fonction des durées d'utilité prévues pour chaque composant et nature d'immobilisation
- les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charge par nature qui les concernent
- pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective

2.1.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

* frais établissement et développement	0 €
* concessions, brevets et droits similaires	96 555 €
* Fonds commercial	836 094 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, pour un montant global brut de 18 202 943 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06, le mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actif sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03.

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles a été affecté comme suit parmi les immobilisations corporelles :

Terrains :	300 000 €
Immeubles :	839 000 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans. L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencements, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'acquisition inclus pour les titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement Leclerc.

Comme indiqué ci-dessus, Ormeaudis a acquis les titres de la société propriétaire de la galerie marchande du Centre Commercial de l'ORMEAU.

2.1.5 Evolution des immobilisations :

Les mouvements des comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants :

Immobilisations :

	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin de l'exercice
Immob incorporelles	870 260	62 389	0	932 649
Immob corporelles	17 933 192	285 866	16 115	18 202 943
Immob financières	1 259 494	1 316 959	27 749	2 548 704
	20 062 946	1 665 214	43 864	21 684 296

Amortissements :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles	85 434	2 988		88 422
Immob corporelles	6 523 729	783 471	15 010	7 292 190
	6 609 163	786 459	15 010	7 380 612

Provisions :

Aucune provision pour dépréciation des immobilisations n'a été comptabilisée.

2.2 ACTIF CIRCULANT :

2.2.1 Stocks :

Les stocks au 31 12 2017 sont évalués en P3N (Prix 3 fois net)

Pour certains rayons, ce Prix d'Achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du coût d'achat.

Une provision pour dépréciation des marchandises en stock a été dotée pour un montant de 43 141 €

2.2.2 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Immobilisations financières	647 046		647 046
Clients	164 918	164 918	
Créances fiscales et sociales	478 680	478 680	
Autres créances	1 049 372	1 049 372	
Charges constatées d'avance	58 547	58 547	
	2 398 563	1 751 517	647 046

2.2.3 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Stocks	37 636	43 141	37 636	43 141
Créances	7 072	863	4 129	3 806
Autres comptes	0	0	0	0
	44 708	44 004	41 765	46 947

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

	Montant au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
	49 841	142 410	22 954	169 297

2.4 ETAT DES DETTES :

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 466 166	1 345 290	3 396 644	724 233
Autres dettes financières (1)	203 646	55 983	138 782	8 880
Fournisseurs	3 308 890	3 308 890		
Dettes fiscales et sociales	1 615 910	1 615 910		
Dettes sur immobilisations	17 188	17 188		
Autres dettes	75 152	75 152		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	10 686 952	6 418 413	3 535 426	733 113
(1) Emprunts souscrits	1 486 000			
Emprunts remboursés	1 256 313			

2.5 COMPTES DE RATTACHEMENT ET DE REGULARISATION :

2.5.1 Produits à recevoir :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	0
Autres créances	717 832
Disponibilités	13 781
TOTAL	731 613

2.5.2 Charges à payer :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 041
Emprunts et dettes financ. div.	7 272
Fournisseurs & cptes rattachés	407 362
Dettes fiscales et sociales	878 069
Autres dettes	24 000
TOTAL	1 324 744

2.5.3 Charges et produits constatés d'avance :

	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'exploitation	58 547	
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	58 547	0

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 CAPITAL SOCIAL, ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2500	16
- Actions émises durant l'exercice	-	-
- Actions remboursées durant l'exercice	-	-
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2500	16

3.1.2 Elements relevant de plusieurs postes du bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	1 116 254
Clients et comptes rattachés	49 266
Autres créances groupe	50 104
Fournisseurs et comptes rattachés	1 034 429

3.2 ENGAGEMENTS :

3.2.1 Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

- Caution solidaire CDA 1 375 000

b) Engagements donnés :

- Nantissement du fonds de commerce 4 909 174

3.2.2 Dettes garanties par des sûretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 458 126	6 284 174

3.2.3 Garanties de taux :

- SWAP : Le notional est au 31.12.2017 de 875 K€
Le taux payeur est un taux fixe de 2,95%
Ce SWAP prendra fin le 30.04.2019.

3.2.4 Crédit bail :

	Constructions	Mat et Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE				0
AMORTISSEMENTS :				
- Cumuls exerce antérieurs				0
- Dotations de l'exercice				0
Total	0	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :				
- Cumuls exerce antérieurs		45 171		45 171
- Exercice		2 049		2 049
Total	0	47 220	0	47 220
REDEVANCES A PAYER				
- à un an au plus	0	0	0	0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
VALEUR RESIDUELLE :				
- à un an au plus		0		0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		2 049	0	2 049

3.3 DIVERS :

3.3.1 Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
Cadres :	3	1
Agents de maîtrise et techniciens :	9	
Employés :	105	-
Apprentis,	1	-
TOTAL	118	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	945 289	1 346 558	197 056	748 233
Résultat financier	-101 389	-101 389	-14 837	-86 552
Résultat exceptionnel	154 676	-25 606	-3 747	158 423
Participation + intéressement	-153 620	-170 450	-24 944	-128 676
TOTAL	844 956	1 049 113	153 528	691 428

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

I/S	361 704
CICE	-184 454
C.I. Mécénat	-23 722
	153 528

ORMEAUDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €
SIEGE SOCIAL : 1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 TARBES
326 286 929 RCS TARBES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 691.428,33 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 691.428,33 euros

Affectation

- Dividendes aux associés..... 400.000,00 euros
- Le solde au poste « Autres réserves »..... 291.428,33 euros

TOTAUX 691.428,33 euros 691.428,33 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 160 euros par action.

Il est mis en paiement le 13 juin 2018.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017	48.480 euros		351.520 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction (abattement de 40 %)		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2016	96.160 euros		303.840 euros
31/12/2015	72.120 euros		227.880 euros
31/12/2014	144.240 euros		455.760 euros

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 13 juin 2018.

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2017**

Ormeaudis	Exercice 31/12/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/5 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2017**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « Ormeaudis » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/5 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05-57-51.70-53 - 📠 05-57-74.15-39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

↳ Sur le caractère approprié des principes comptables appliqués par votre société et notamment les règles et méthodes comptables retenues pour valoriser ses stocks et les dépréciations de stocks, ainsi que les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds de commerce telles qu'elles sont exposées dans l'annexe.

↳ Sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/5 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 29/05/2018

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres



Frédéric Grizel
Associé cogérant

Ormeaudis	Exercice 31/12/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°4/5 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°5/5 (+ 11 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

BILAN

ACTIF	EXERCICE au 31/12/17 Durée 12 mois			EXERCICE au 31/12/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
CONCES., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	96 555,36	88 422,10	8 133,26	6 599,12
FONDS COMMERCIAL (1)	836 093,44		836 093,44	778 226,77
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	2 182 918,84	383 617,14	1 799 301,70	1 826 716,52
CONSTRUCTIONS	9 909 003,99	3 240 618,72	6 668 385,27	7 042 699,11
INSTAL. TECHN. MATER. ET OUTIL.	1 182 239,04	982 552,68	199 686,36	195 290,22
AUTRES	4 920 290,05	2 685 401,66	2 234 888,39	2 335 160,87
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS	8 491,00		8 491,00	9 596,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	720 225,25		720 225,25	225,25
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIP.	396 244,18		396 244,18	
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 181 432,24		1 181 432,24	1 004 942,13
PRETS	16 168,21		16 168,21	24 098,88
AUTRES	234 633,56		234 633,56	230 227,61
TOTAL I	21 684 295,16	7 380 612,30	14 303 682,86	13 453 782,48
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MATIERES PREMIERES ET AUT. APPROV.	23 306,12		23 306,12	23 310,34
MARCHANDISES	2 383 092,22	43 141,24	2 339 950,98	2 494 218,33
CREANCES (3) :				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	164 917,99	3 806,29	161 111,70	140 120,97
AUTRES	1 528 052,91		1 528 052,91	1 324 784,72
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
AUTRES TITRES	300 000,00		300 000,00	300 000,00
DISPONIBILITES	1 362 896,21		1 362 896,21	1 290 189,18
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	58 546,95		58 546,95	125 995,03
TOTAL II	5 820 812,40	46 947,53	5 773 864,87	5 698 618,57
TOTAL GENERAL	27 505 107,56	7 427 559,83	20 077 547,73	19 152 401,05
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	EXERCICE au 31/12/17 Durée 12 mois	EXERCICE au 31/12/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	40 000,00	40 000,00
RESERVES :		
RESERVE LEGALE	4 000,00	4 000,00
AUTRES	8 015 414,01	7 606 872,19
REPORT A NOUVEAU	470 456,34	470 456,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	691 428,33	808 541,82
TOTAL I	9 221 298,68	8 929 870,35
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	132 772,00	33 741,00
PROVISIONS POUR CHARGES	36 525,13	16 100,00
TOTAL II	169 297,13	49 841,00
DETTES (1)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT CREDIT (2)	5 466 166,29	5 237 729,01
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	203 645,71	208 925,25
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	145,87	77,00
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	3 308 889,92	2 948 770,86
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 615 909,71	1 637 017,96
DETTES SUR IMMOBILISATION ET COMPTES RATTACHES	17 188,44	40 223,92
AUTRES DETTES	75 005,98	99 945,70
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
TOTAL III	10 686 951,92	10 172 689,70
TOTAL GENERAL	20 077 547,73	19 152 401,05
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DT CONCOURS BANC. COURANT ET SLD CRED. B		

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES	43 153 110,26	41 044 379,88
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	894 777,81	919 886,99
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	573 728,37	515 646,29
REPRISES S/ PROVIS. & AMORT. TRANSF CHARGES	171 202,32	240 309,85
AUTRES PRODUITS	181 486,67	180 983,33
TOTAL	44 974 305,43	42 901 206,34
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
ACHATS DE MARCHANDISES	35 758 208,55	33 759 897,41
VARIATION DE STOCK	148 762,23	39 189,85
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVIS.	105 931,80	94 160,59
VARIATION DE STOCK	4,22	6 663,86
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 468 007,31	2 471 317,41
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	759 043,29	665 679,42
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 904 703,50	2 798 865,68
CHARGES SOCIALES	954 734,80	915 501,05
DOTATION AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS		
S/IMMOBILIS. DOTATIONS AUX AMORTS.	786 458,78	790 893,55
S/ACTIF CIRC. DOTATIONS AUX PROVIS.	44 004,40	43 302,27
POUR RISQUES & CHARGES:DOTAT. AUX PROV.	52 410,13	22 954,00
AUTRES CHARGES	46 747,13	42 371,19
TOTAL	44 029 016,14	41 650 796,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	945 289,29	1 250 410,06
QUOTE PART RESULT/OP EN COMMUN		
PRODUITS FINANCIERS (3)		
PARTICIPATIONS	1 098,96	1 029,14
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 820,71	5 297,18
TOTAL	7 919,67	6 326,32
CHARGES FINANCIERES		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES (4)	109 308,19	131 322,32
TOTAL	109 308,19	131 322,32
RESULTAT FINANCIER	(101 388,52)	(124 996,00)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	843 900,77	1 125 414,06

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXECPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	98 526,29	93 600,05
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	201 338,75	
REPRISES S/PROV. ET TRANSF.CHARGE	1 406,25	
TOTAL	301 271,29	93 600,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 777,36	57 137,04
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	23 818,37	
DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROV.	90 000,00	1 406,25
TOTAL	146 595,73	58 543,29
RESULTAT EXCEPTIONNELS	154 675,56	35 056,76
PARTICIPATION SALARIES AUX RESULTATS	153 620,00	186 250,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	153 528,00	165 679,00
TOTAL DES PRODUITS	45 283 496,39	43 001 132,71
TOTAL DES CHARGES	44 592 068,06	42 192 590,89
BENEFICE	691 428,33	808 541,82
* Y COMPRIS :		
Crédit-bail mobilier		
Crédit-bail immobilier		
(1) Dt produits afferents à des exerc. ant.		
(2) Dt charges afferentes à des exerc. ant.		
(3) Dt produits concernant entreprises liées		
(4) Dt intérêts concernant entreprises liées		

ORMEAUDIS

S.A.S. au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 1, rue Jean Perrin
Centre commercial
65000 TARBES - Hautes-Pyrénées

N° d'Identification : 326 286 929 00020 Code activité : 4711 F

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, dont le total est de 20 077 548 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 45 283 496 € et dégageant un bénéfice de 691 428 € sur la période.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Art. L 123-14 - Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- "- Continuité de l'exploitation,"
- "- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,"
- "- Indépendance des exercices,"

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le décret N° 831 020 du 29.11.1983.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06, 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE

Notre société a acquis les titres de participation de la société immobilière propriétaire de la galerie marchande et repris la créance détenue par le cédant sur cette entité.

Nous rappelons qu'en 2016 en application du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06, le mali technique de fusion constaté en 2007 a été viré d'un compte d'immobilisation incorporelle à des sous-comptes représentatifs des actifs sous-jacents de ce mali technique à savoir Terrains et Immeubles. Le mali technique affecté aux immeubles est amorti sur 20 ans.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

2 - COMPLEMENTS D ' INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 ACTIF IMMOBILISE :

La mise en œuvre des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs appelle les commentaires suivants :

- la décomposition des bâtiments est suivie distinctement dans la comptabilité de la société,
- les durées d'amortissement des immobilisations ont été arrêtées en fonction des durées d'utilité prévues pour chaque composant et nature d'immobilisation .
- les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charge par nature qui les concernent.
- pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective

2.1.1 Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

* frais établissement et développement	0 €
* concessions, brevets et droits similaires	96 555 €
* Fonds commercial	836 094 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, pour un montant global brut de 18 202 943 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06 , le mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actif sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03

Au cas présent , le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles a été affecté comme suit parmi les immobilisations corporelles :

Terrains :	300 000 €
Immeubles :	839 000 €

Conformément au droit comptable , seuls les bâtiments sont amortis . La durée d'usage retenue est de 20 ans.

L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencements, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat , frais d'acquisition inclus pour les titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement Leclerc.

Comme indiqué ci-dessus , Ormeaudis a acquis les titres de la société propriétaire de la galerie marchande du Centre Commercial de l'ORMEAU.

2.1.5 Evolution des immobilisations :

Les mouvements des comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants :

Immobilisations :

	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin de l'exercice
Immob incorporelles	870 260	62 389	0	932 649
Immob corporelles	17 933 192	285 866	16 115	18 202 943
Immob financières	1 259 494	1 316 959	27 749	2 548 704
	20 062 946	1 665 214	43 864	21 684 296

Amortissements :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immob incorporelles	85 434	2 988		88 422
Immob corporelles	6 523 729	783 471	15 010	7 292 190
	6 609 163	786 459	15 010	7 380 612

Provisions :

Aucune provision pour dépréciation des immobilisations n'a été comptabilisée.

2.2 ACTIF CIRCULANT :

2.2.1 Stocks :

Les stocks au 31.12.2017 sont évalués en P3N (Prix 3 fois net)

Pour certains rayons, ce Prix d'Achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge. Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du coût d'achat.

Une provision pour dépréciation des marchandises en stock a été dotée pour un montant de 43 141 €

2.2.2 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Immobilisations financières	647 046		647 046
Clients	164 918	164 918	
Créances fiscales et sociales	478 680	478 680	
Autres créances	1 049 372	1 049 372	
Charges constatées d'avance	58 547	58 547	
	2 398 563	1 751 517	647 046

2.2.3 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Stocks	37 636	43 141	37 636	43 141
Créances	7 072	863	4 129	3 806
Autres comptes	0	0	0	0
	44 708	44 004	41 765	46 947

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Montant au début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
49 841	142 410	22 954	169 297

2.4 ETAT DES DETTES :

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 466 166	1 345 290	3 396 644	724 233
Autres dettes financières (1)	203 646	55 983	138 782	8 880
Fournisseurs	3 308 890	3 308 890		
Dettes fiscales et sociales	1 615 910	1 615 910		
Dettes sur immobilisations	17 188	17 188		
Autres dettes	75 152	75 152		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	10 686 952	6 418 413	3 535 426	733 113
(1) Emprunts souscrits	1 486 000			
Emprunts remboursés	1 256 313			

2.5 COMPTES DE RATTACHEMENT ET DE REGULARISATION :

2.5.1 Produits à recevoir :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	0
Autres créances	717 832
Disponibilités	13 781
TOTAL	731 613

2.5.2 Charges à payer :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 041
Emprunts et dettes financ. div.	7 272
Fournisseurs & cptes rattachés	407 362
Dettes fiscales et sociales	878 069
Autres dettes	24 000
TOTAL	1 324 744

2.5.3 Charges et produits constatés d'avance :

	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'exploitation	58 547	
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	58 547	0

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 CAPITAL SOCIAL, ENTREPRISES LIEES, FILIALES ET PARTICIPATIONS :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2500	16
- Actions émises durant l'exercice	-	-
- Actions remboursées durant l'exercice	-	-
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2500	16

3.1.2 Elements relevant de plusieurs postes du bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	1 116 254
Clients et comptes rattachés	49 266
Autres créances groupe	50 104

3.1.3 Liste des participations :

	Capital	% détention	Situation nette	Résultat
- SCI IMMOGAL	720 000	100%	485 193	183 199

3.2 ENGAGEMENTS :

3.2.1 Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

-Caution solidaire CDA 1 375 000

b) Engagements donnés :

-Nantissement du fonds de commerce 4 909 174

3.2.2 Dettes garanties par des suretés réelles : :

	Dettes garanties	Montant des suretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 458 126	6 284 174

3.2.3 Garanties de taux :

- SWAP : Le notionnel est au 31.12.2017 de 875 K€
Le taux payeur est un taux fixe de 2,95%
Ce SWAP prendra fin le 30.04.2019

3.2.4 Crédit bail :

	Constructions	Mat et Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE				0
AMORTISSEMENTS :				
- Cumuls exerc antérieurs				0
- Dotations de l'exercice				0
Total	0	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :				
- Cumuls exerc antérieurs		45 171		45 171
- Exercice		2 049		2 049
Total	0	47 220	0	47 220
REDEVANCES A PAYER :				
- à un an au plus	0	0	0	0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
VALEUR RESIDUELLE :				
- à un an au plus		0		0
- à + un an et 5 ans au plus		0		0
- à plus de 5 ans		0		0
Total	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		2 049	0	2 049

3.3 DIVERS :

3.3.1 Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition(équivalence)
Cadres :	3	1
Agents de maîtrise et techniciens :	9	
Employés :	105	-
Apprentis,	1	-
TOTAL	118	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	945 289	1 346 558	197 056	748 233
Résultat financier	-101 389	-101 389	-14 837	-86 552
Résultat exceptionnel	154 676	-25 606	-3 747	158 423
Participation + intéressement	-153 620	-170 450	-24 944	-128 676
TOTAL	844 956	1 049 113	153 528	691 428

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

I/S	361 704
CICE	-184 454
C.I. Mécénat	-23 722
	153 528

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de Charges et Produits Exceptionnels.

b) Engagement retraite :

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 365422 euros au 31.12.2017 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail à Prédominance Alimentaire. L'âge de départ à la retraite pris en compte est 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres. La table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50 % des indemnités de fin de carrière chargées calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice

A cet effet , un complément de versement a été provisionné pour un montant de 18 900 euros au 31.12.2017

c) Honoraires des commissaires aux comptes : montant de 14500 euros, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Au titre de l'exercice 2017 , il s'est élevé à 182 522 €.

En application de l'Art. 244 Quater C du CGI, nous précisons que le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, d'équipement, de formation ou de confortation du fonds de roulement.

e) Groupe CDA du Sud-Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du Sud-Ouest. Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société ORMEAUDIS de 87.64 %.